ANNEXE 25

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE
PERWEZ

Wallonie

Nos réf. : 1.778.511/Pu n°2026.37/JS/lb

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme :

Le demandeur est Monsieur David FRANCOIS demeurant true du Mont 49d à 1360 Perwez.

Le terrain concerné est situé rue du Mont, 49d à 1360 Perwez, et cadastré 01 B 485B2.

Le projet est de type : la construction d'une terrasse couverte, et présente les caractéristiques suivantes : 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-2 2° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté à **l'Administration communale – Service de l'Urbanisme : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 08h30 à 12h00 et les jeudis de 16h00 à 20h00 (uniquement sur rendez-vous pris au moins 24 heures à l'avance).** Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Jérôme SNAPPE (081/649.260 – urbanisme@perwez.be).
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 octobre 2026 au 11 novembre 2026 aux adresses suivantes :
–Administration communale de PERWEZ, rue Emile de Brabant 2 à 1360 PERWEZ.
A l'attention du service de l'Urbanisme
–fax : 081/649.266
–courriel : urbanisme@perwez.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

La Directrice générale — Le Bourgmestre

Stéphanie THIBEAUX — Jordan GODFRIAUX